



Tremplin jeunes talents

Courts-métrages pour un suspens de longue haleine : la nouvelle édition du Tremplin Jeunes Talents, consacré cette année au septième art, se déroule samedi 24 novembre à La Vence Scène à l'occasion d'une soirée festive animée par le Pôle Jeunesse. Les projections des films de la "sélection officielle" commencent à 20h !

A venir



Voyage photographique

Jacques Rolland retrace son "Itinéraire d'un photographe voyageur" lors de l'exposition qui lui est consacrée du 22 novembre au 2 décembre dans les salons de l'Hôtel de ville. Des clichés qui vadrouillent au gré de voyages dans le massif de la Chartreuse et au-delà.



Lucie, après moi le déluge

Dimanche 25 novembre à 17h30, Sophie Loridon présente son documentaire "Lucie, après moi le déluge" à La Vence Scène. L'occasion de découvrir le quotidien de cette paysanne octogénaire du haut plateau de l'Ardèche qui vit isolée dans une ferme où le temps s'est arrêté.



actualité

FESTIVAL NATUREL

Mardi 4 décembre à 20h, La Vence Scène propose "D'autres terres plus douces", un film de voyage nature et d'ethnologie qui suit la migration des grues de l'Estonie jusqu'en Ethiopie. Cette projection, proposée en présence du réalisateur Maxence Lamoureux et de l'ornithologue Vincent Palomarès, s'inscrit dans le cadre du 32^e Festival International du Film Nature & Environnement de la FRAPNA Isère organisé du 27 novembre au 8 décembre à Grenoble et dans la Métropole.

En savoir + : www.festivalfilmfrapna.com

DES MÉMÉS ET DES BÉBÉS

Annie et Béatrice, conteuses et grands-mères contemporaines composent à quatre mains des histoires de demain pour familles d'aujourd'hui et les livrent à la bibliothèque Barnave avec leur spectacle jeune public "Les mémés parlent aux bébés...". Gratuit sur réservation, l'événement qui mêle violon suédois, comptines picardes, poésie gestuelle, jeux de mots, humour et mille autres choses encore se déroule le samedi 8 décembre et deux séances sont proposées à 10 et 11h.



REPAS SOLIDAIRE

Samedi 1^{er} décembre commencent les célébrations de fin d'année avec "décembre en fête". Et pour bien lancer cette période les seniors ont été conviés par le CCAS de Saint-Egrève à partager un repas à l'Espace Robert Fiat. Plus de 300 personnes de plus de 70 ans y sont attendues. Le mardi 4 décembre les 672 personnes ayant opté pour un colis plutôt que le repas pourront le récupérer en salle du conseil de 10h à 17h.

AQUARELLISTES : le premier salon régional de l'aquarelle de Saint-Egrève se déroulera du 3 au 14 avril 2019. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 18 décembre pour faire partie des 20 artistes sélectionnés qui exposeront pour l'occasion. Les éléments du dossier sont disponibles sur www.saint-egreve.fr/1027-salon-de-l-aquarelle.htm

ARTISTES AMATEURS

Du 6 au 16 décembre, l'exposition "Les Arts en fête" est organisée cette année sur le thème de la nature. Les artistes amateurs saint-égrévois ou pratiquant dans une association saint-égrévoise sont invités à dévoiler leurs créations. Les inscriptions et dépôts des œuvres (limitées à deux) se font du lundi 26 au vendredi 30 novembre 2018 de 9h à 12h et de 14h à 17h15, à l'accueil de la mairie.

SLIM SCRAGGY SOUL À LA BIB'

Dans le cadre des showcases organisés avec Retour de Scène / Dynamusic, la bibliothèque Barnave reçoit Slim Scraggy Soul samedi 8 décembre à 17h. Nouveau projet solo de Bruce Le Gratiat c'est l'occasion pour le public de retrouver les influences garage et blues crasseux, rehaussées de couleurs folk et psychées de l'artiste.

En savoir + :

www.facebook.com/SlimScraggySoul/

ville

MIEUX ISOLER SON LOGEMENT

Propriétaires ou locataire, tout le monde peut se poser des questions sur les possibles améliorations énergétiques de son logement. Pour trouver les réponses adéquates et savoir vers qui se tourner pour les obtenir, la Ville, en partenariat avec l'Agence Locale de l'Energie, met à la disposition des Saint-Egrévois un conseiller en énergie afin de trouver la solution adaptée à leurs besoins. Ces permanences se déroulent en mairie une fois par mois, le lundi après-midi de 14h à 17h, sur inscription préalable. Chaque habitant bénéficie ainsi de conseils personnalisés et gratuits afin de l'aider à réduire sa facture énergétique ou à s'orienter vers l'utilisation d'énergies renouvelables (solaire, pompe à chaleur, etc.). La prochaine permanence se déroule le 3 décembre. Inscription obligatoire (au plus tard le vendredi précédent la permanence) auprès de l'ALEC par téléphone au 04 76 00 19 09.

DÉPLORABLE !

Samedi 10 novembre les services techniques de la Ville ont dû sécuriser deux jeux du Parc Barnave qui ont été vandalisés. Le jeu principal et la balançoire ont été fermés jusqu'à nouvel ordre. En effet, la balançoire (mise en place il y a moins de trois mois dans le cadre du dispositif APIH) a été incendiée. En outre, des débris de verre ont été volontairement dispersés sur le jeu principal. Si les agents sont intervenus pour en enlever un maximum, tous n'ont pu être ratisés et d'autres interventions seront nécessaires pour éviter des blessures. Ces jeux sont donc fermés sans doute plusieurs semaines et les coûts de réparation seront élevés. Une plainte pour dégradations a été déposée.

RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL

Jusqu'au 28 février prochain, les habitants sont invités à donner leur avis sur le futur Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPi). Cette procédure, lancée le 6 juillet, a pour objet de rédiger un document qui fixe les règles à respecter pour l'installation des dispositifs de publicité, les enseignes et pré-enseignes qui couvre l'ensemble du territoire métropolitain. Les Saint-Egrévois peuvent contribuer en ligne sur la plateforme "participation.lametro.fr" ou en

écrivant dans l'un des registres déposés au siège de la Métropole ou en mairie de Saint-Egrève ou encore en envoyant un courrier adressé à Monsieur le Président (Grenoble-Alpes Métropole, 3, rue Malakoff 38000 GRENOBLE) en précisant en objet : "Concertation préalable RLPI".

A noter : quatre réunions publiques seront organisées sur le territoire de la Métropole (dates et lieux définis ultérieurement).

En savoir + : bit.ly/2JVkbHI

PHARMACIES DE GARDE

Le samedi après-midi, le dimanche matin de 10h à 12h30, les jours fériés de 10h à 12h30, le lundi matin, de 9h à 12h. En dehors de ces heures, pour les urgences, serveur vocal: 3915

Du 24/11 au 30/11 : Pharmacie de Prédieu, 48 quater route de Grenoble, 04 76 75 31 67
Du 01/12 au 07/12 : Pharmacie Chalier, Domaine Barnave, 04 76 75 43 42
Du 08/12 au 14/12 : Pharmacie de la Pinéa, Centre Commercial "La Pinéa", 04 76 75 43 33

MÉTROPOLE : les contacts

Voirie : n° vert 0 800 805 807
Déchets : n° vert 0 800 500 027
Eaux pluviales et usées :
régie assainissement 04 76 59 58 17
Eau potable
abonnement et factures : 04 57 38 47 95
dépannage et urgence : n° vert 0 800 500 048
soir et week-end 04 76 98 24 27

DON DU SANG : mardi 27 novembre l'Établissement Français du Sang organise une collecte en mairie de Saint-Egrève de 8h30 à 11h30 et de 16h à 19h30.

infos pratiques

SÉCURITÉ-URGENCES

Police municipale: 06 82 84 65 62
Gendarmerie: 17 ou 04 76 75 30 93
Centre anti-poison de Lyon: 04 72 11 69 11
Samu: 15
Centre de secours/pompiers: 18 ou 04 76 27 99 10
Urgence dépannage Gaz naturel: 0800 47 33 33
Urgence dépannage électricité: 09 72 67 50 38

Le supplément

Dépôt légal - novembre 2018 - 8 700 ex.

Directeur de publication: Véronique Jaubert

Rédaction: Service communication

Hôtel de Ville - CS 40120 - 38521 Saint-Egrève cedex

Réalisation: Thierry Lemaître, Le Grand-Lemps

Impression: Imprimerie du Pont de Claix

Saint-Egrève



l'agenda Du 23 nov. au 9 décembre.



VENDREDI 23 NOVEMBRE

Loto du Club des Mails à l'Espace Visancourt. 14h.

En savoir + : 06 89 10 94 32.

Réunion d'information et d'inscription par la section ski du Sou des écoles à la Maison des associations (1 rue Casimir Brenier à côté de la bibliothèque Barnave). de 18h à 20h. En savoir + :

www.soudesecoles-stegreve.fr,
ski@soudesecoles-stegreve.fr,
06 22 66 18 73 ou 06 74 02 42 24.

SAMEDI 24 NOVEMBRE

Remise en forme, stage métafit, P90X, zumba par l'association MJC au Patio sur réservation. De 14h30 à 16h30.

En savoir + : 04 76 75 47 25.

Tremplin jeunes talent, à La Vence Scène. 20h.

Bal folk, danses d'ici et d'ailleurs par la Pastourelle de la Vence et Attrap' pied au Patio. 20h30. Entrée libre.

DIMANCHE 25 NOVEMBRE



Bourse aux jouets par l'Association familiale à l'Espace Robert Fiat. De 8h30 à 13h.

En savoir + : 04 76 75 27 57.

MARDI 27 NOVEMBRE

Don du sang, collecte réalisée par l'EFS en mairie de Saint-Egrève. De 8h30 à 11h30 et de 16h à 19h30. En savoir + : www.dondusang.net.

MERCREDI 28 NOVEMBRE

Concert d'élèves interclasses "En piste !" à l'auditorium de L'Unisson. Duos, trios et autres petits ensembles de classes. De 19h à 20h. Entrée libre dans la limite des places disponibles.

En savoir + : 04 76 75 48 63
ecolemusique@mairie-st-egreve.fr

JEUDI 29 NOVEMBRE

Portes ouvertes de la blanchisserie "high-tech" de l'ESAT Sainte-Agnès (7 rue des Platanes) dans le cadre du mois de l'accessibilité et des 150 ans de la structure. Deux visites du centre d'aide par le travail d'1h30 proposées sur réservation. De 8h30 à 11h30.

VENDREDI 30 NOVEMBRE

Tournoi de belote et de Uno par la section Basket de l'USSE au foyer de l'USSE au complexe sportif Jean Balestas. 19h.

En savoir + : 06 26 94 38 82.

30 NOVEMBRE ET 1^{ER} DÉCEMBRE

Collecte de la banque alimentaire dans la galerie commerciale de Carrefour.

LUNDI 3 DÉCEMBRE

Permanence info énergie gratuite de l'ALEC à l'Hôtel de Ville. De 14h à 17h. Inscription obligatoire
04 76 00 19 09.

DU 5 AU 19 DÉCEMBRE

Exposition de photos "Sport et handicap", par l'équipe du Groupe externalisé du collège Barnave au Patio.

JEUDI 6 DÉCEMBRE



Vernissage des "Arts en fête", l'exposition des artistes amateurs saint-égrévois (à découvrir jusqu'au 16 décembre) en mairie. 18h30.

VENDREDI 7 DÉCEMBRE

Audition chant à l'auditorium de L'Unisson. 19h45.

En savoir + : 04 76 75 48 63 ou
ecolemusique@mairie-st-egreve.fr

SAMEDI 8 DÉCEMBRE

Spectacle "Les mémés parlent aux bébés" à la bibliothèque Barnave. 10h et 11h.

Showcase Slim Scraggy Soul à la bibliothèque Barnave. 17h.

8 ET 9 DÉCEMBRE

Téléthon (voir aussi en pages intérieures).

LA VENCE SCÈNE cinéma



► Le Grinch

Le 28 novembre à 14h et 16h ; le 29 nov. à 17h30 (3D) ; le 30 nov. à 18h et 20h30 ; le 1^{er} décembre à 11h, 14h, 16h et 20h30 (3D) ; le 2 déc. à 16h30 et 18h30 ; le 3 déc. à 18h ; le 4 déc. à 16h et 17h30 (3D).

► Le Grand Bain

Le 28 novembre à 20h30 ; le 29 nov. à 18h ; le 1^{er} décembre à 18h.

► Amanda

Le 28 novembre à 18h ; le 29 nov. à 20h30 ; le 30 nov. à 18h ; le 1^{er} décembre à 20h30 ; le 2 déc. à 20h30 ; le 3 déc. à 14h (VSTF) et 20h.

► Bohemian Rhapsody

Le 28 novembre à 20h30 (VOSTF) ; le 30 nov. à 20h ; le 1^{er} décembre à 17h30 ; le 3 déc. à 20h30 (VOSTF) ; le 4 déc. à 18h.

► Oscar et le monde des chats

Le 1^{er} décembre à 11h (avant-première).

► D'autres terres plus douces

(Festival FRAPNA)
Le 4 décembre à 20h (ciné-rencontre)

► Asterix, le secret de la potion magique

Le 5 décembre à 11h, 14h (séance animée) et 16h ; le 6 déc. à 18h (3D) ; le 7 déc. à 17h30 et 20h30 (3D).

► Casse-noisette et les quatre royaumes

Le 5 décembre à 14h30 et 18h (3D) ; le 6 déc. à 17h30.

► Sauver ou périr

Le 5 décembre à 20h30 ; le 6 déc. à 20h.

► Robin des bois

Le 5 décembre à 17h ; le 7 déc. à 20h.

► Mauvaises herbes

Le 6 décembre à 20h ; le 7 déc. à 18h.

► Les chatouilles

Le 22 novembre à 17h30 et 20h30 ; le 23 nov. à 18h et 20h30 ; le 24 nov. à 17h ; le 25 nov. à 18h et 20h30 ; le 26 nov. à 14h et 20h30 ; le 27 nov. à 20h30 ; le 5 décembre à 20h30.

► Millénium : ce qui ne me tue pas

Le 22 novembre à 18h ; le 23 nov. à 20h30 ; le 24 nov. à 20h30 (VOSTF) ; le 25 nov. à 15h ; le 26 nov. à 20h30 (VOSTF).

► Un amour impossible

Le 23 novembre à 17h30 ; le 24 nov. à 18h ; le 25 nov. à 20h ; le 26 nov. à 14h ; le 27 nov. à 17h30.

► Silvio et les autres (VOSTF)

Le 22 novembre à 20h ; le 24 nov. à 15h ; le 26 nov. à 17h30.

► Jean-Christophe et Winnie

Le 24 novembre à 14h30 ; le 25 nov. à 15h ; le 27 nov. à 17h30.

► Tremplin Jeunes Talents

"Vidéo" (Tarif unique 5€)

Le 24 novembre à 20h.

► Lucie, après moi le déluge

Le 25 novembre à 17h30 (ciné-rencontre)

► **Il Tuttofare** (Les rencontres du cinéma italien)

Le 27 novembre à 20h (VOSTF – avant-première)

► Les animaux fantastiques 2

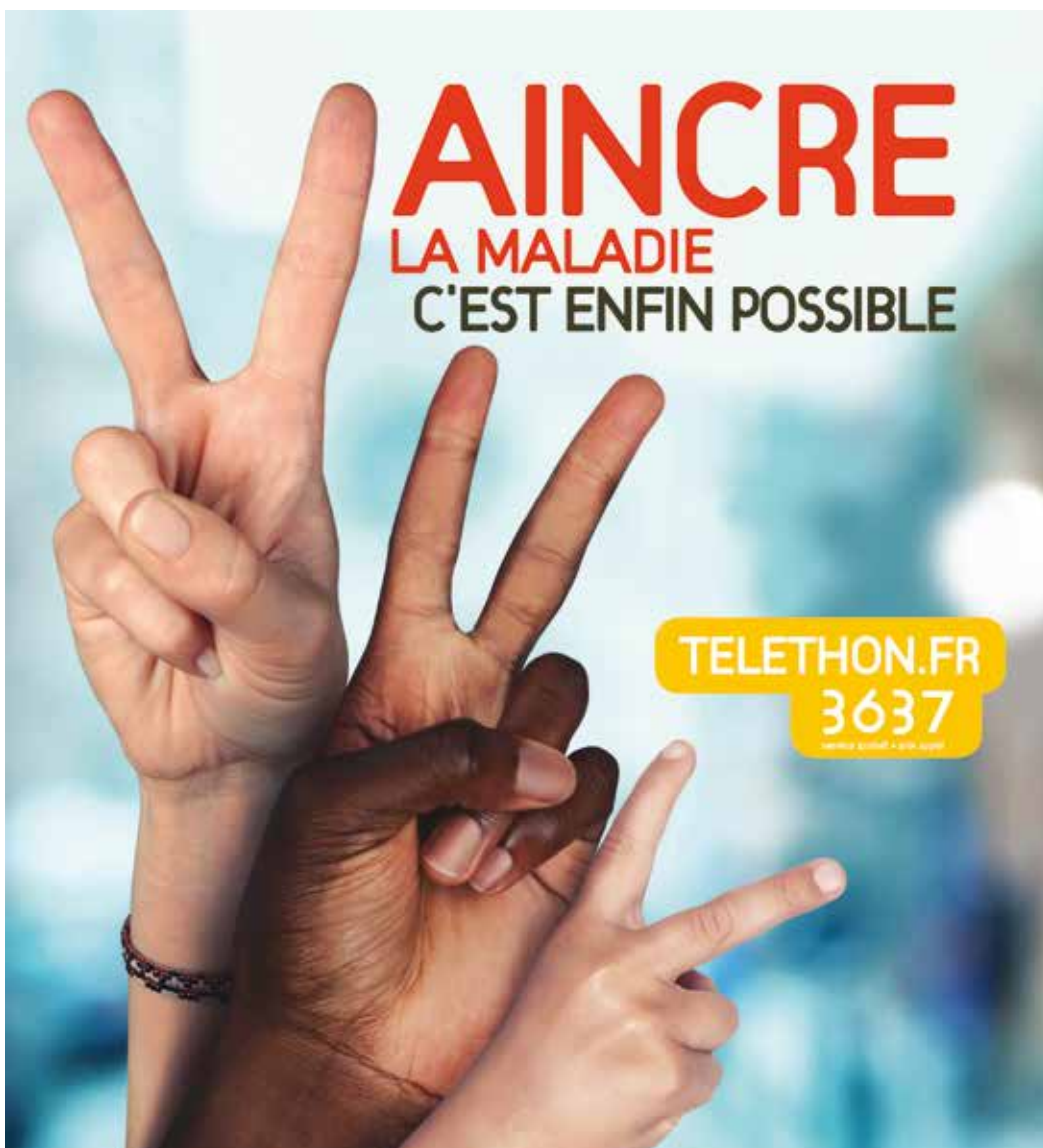
Le 28 novembre à 14h30 et 17h30 ; le 29 nov. à 20h ; le 1^{er} décembre à 14h30 ; le 2 déc. à 14h ; le 3 déc. à 18h ; le 4 déc. à 20h30.



web+

Téléthon, une fois de plus au

60 ans après la création de l'Association française des myopathies (AFM) et après 31 éditions du Téléthon organisées en partenariat entre l'association, France télévision et des milliers de bénévoles à travers la France, les premiers traitements pour des maladies considérées incurables commencent à arriver. Mais si les succès de la thérapie génique se multiplient à travers le monde, la recherche a encore énormément de chemin à parcourir pour vaincre ces maladies rares. En 2018, alors que le Téléthon célèbre ces avancées et souhaite mettre l'accent sur les victoires citoyennes, scientifiques et thérapeutiques, les Saint-Egrévois se mobilisent aux côtés de l'USSE pour apporter leur contribution à ce vaste mouvement de solidarité. Cette année, tout le monde est convié à participer à différentes manifestations programmées les 8 et 9 décembre prochains.



SOUTIEN MUNICIPAL

Pour soutenir les associations dans leur démarche solidaire lors de l'organisation des événements du Téléthon, la Ville de Saint-Egrève met tout le matériel nécessaire à la disposition des bénévoles. Que ce soit l'Espace Robert Fiat lui-même mais aussi les 60 piquets et les 30 barrières nécessaires à l'établissement des parcours des différentes courses, les tables et les chaises, la petite pharmacie, le nécessaire pour mettre en place les buvettes et différentes autres petites choses, la Ville accompagne les initiatives des habitants.

Tous ensemble !

En matière de solidarité à Saint-Egrève, quand il s'agit de soutenir la recherche contre les maladies orphelines, c'est l'union sacrée des associations dans le cadre de la mobilisation générale du Téléthon ! Cette année encore, le week-end des 8 et 9 décembre, l'Union sportive de Saint Egrève, les Compagnons du devoir et les Jardins familiaux se serrent les coudes et proposent deux jours de fête et de défis originaux pour rassembler un maximum de fonds qui seront reversés à l'AFM-Téléthon. Au programme :

Samedi 8 décembre

Pour prendre des forces, du côté de Champaviotte, les Compagnons du devoir font la fête

dans le quartier où diverses animations, une buvette et une vente de "tariflette", "macarons" et "vin chaud" (à la villa Jeanne D'Arc, 1 rue de Champaviotte) sont mises en place de 11h30 à 14h30.

L'après-midi, la piscine Tournesol est "the place to be" pour qui veut s'échauffer pour l'édition 2018 du Téléthon. En effet, de 14h à 16h l'équipement intercommunal accueille à Saint-Martin-le-Vinoux, les Saint-Egrévois qui souhaitent plonger dans "Le Grand bain". Sur place, avec Michel est organisé un relais natation pour tous les niveaux auquel chacun est convié à participer. Cette épreuve sportive est accompagnée d'une démonstration de natation synchronisée orchestrée par Garance !

18 : C'est le nombre de sections sportives mobilisées pour le téléthon : natation, handball, basketball, course d'orientation, judo, karaté, tennis, tennis de table, athlétisme, escalade, taekwondo, sports boules, pétanque, ski nordique, ski pistes, gymnastique, volley-ball... Tous ont répondu "présent".

cœur de Saint-Egrève

Les participants moins enclins aux joies du monde aquatique, peuvent se consoler en dégustant quelques "gourmandises" puisqu'une vente de crêpes et de gâteaux est proposée en parallèle des activités sous-marines...

**Dimanche 9 décembre
de 9h30 à 13h**

Pas de pitié pour les lève-tard en cette belle matinée de dimanche ! Les défis continuent dès l'aube ou presque à l'Espace Robert Fiat. Le premier (et non le moindre) est sans doute de réussir à s'extraire de son lit au plus tôt pour être sur place et participer à un maximum d'activités. Et ça tombe bien car en la matière il y en a pour tous les goûts, les âges et les niveaux !

Pour bien commencer la journée et prendre quelques forces "A vos papilles avec Julie, Sophie, François et les autres" est l'occasion de rencontrer l'équipe des jardins familiaux qui cuisine une soupe bio à partir des légumes cultivés dans leurs potagers. Véritables alchimistes des goûts, les cuisiniers du jour ont pour mission d'élaborer la soupe la plus originale possible ! Après l'effort, Les compagnons du devoir proposent de leur côté leur "Tartiflette" maison qui tient plus au corps tandis que la section Judo

troque ses kimonos pour le tablier de pâtissier et l'USSE organise "les 8 délices de Jigoro Kano" un concours de gâteau de haute volée.

"Balles en mains", l'épreuve concoctée par Julien, Samuel, Julia et Pauline donne l'occasion à tous ceux qui le souhaitent de participer à un tournoi 3x3 de 5 minutes handball et de basket-ball. Vaste programme ! Le défi, "A vos plumes" invite à retrouver le plaisir d'écrire sur des cartes postales vendues pour le Téléthon.

Tout le monde peut aussi chausser ses chaussures de sport pour "A vos baskets", une course à pied autour de l'Espace Robert Fiat et dans le parc Marius Camet. Que les personnes qui ne pratiquent pas assidûment le jogging se rassurent : il est possible de participer à la "Marche avec Alain" qui propose une session de marche nordique avec initiation. Des bâtons sont même disponibles au prêt sur place ! Et pour pimenter un peu le tout, pourquoi ne pas corser un peu ces épopées pédestres en cherchant à se perdre (ou à s'orienter) en participant à "Mais Henri je suis où ?", une initiation à la course d'orientation.

Tout au long de cette matinée, pour apaiser leur "soif", les participants peuvent déguster vin chaud, jus de pomme chaud et autres boissons.

TARIFS

Pour participer prendre des tickets auprès de "maman Marie Joe" (il est également possible de faire des dons supplémentaires).

Relais piscine : 5€

Démonstration natation synchronisée : 3€

Restauration : entre 1€ à 5€

Soupe : 5€ le litre – 2€ le bol – 1€ le gobelet

Tartiflette : 5€

Part de gâteau : 1€

Boissons entre : 1€ et 2€

Baskets/hand/course à pied/marche : 2€ par personne

28 000 €

c'est la somme qui a été récoltée l'an dernier à Saint-Egrève lors du Téléthon par l'USSE (1950€), les Compagnons du devoir (1050€) et le magasin Leroy-Merlin (5000€). A cela s'ajoute la générosité des Saint-Egrévois qui n'ont pas participé à ces manifestations mais qui ont quand même donné 20 000 € via Internet.



A la piscine ou à l'ERF, tout le monde répond "présent" à l'appel du Téléthon (archives)

LA SOLIDARITÉ À LA CARTE !

Si le Téléthon mobilise bon nombre de bénévoles saint-égrévois pour une action de solidarité, la Ville compte pas moins de 26 associations intervenant directement dans le domaine social. Famille, intergénérationnel, recherche d'emploi, logement, lutte contre la précarité et contre la solitude, insertion professionnelle, aide internationale, santé, éducation, handicap... Leurs champs d'intervention sont multiples et leurs membres s'impliquent tout au long de l'année.

60

l'AMF, l'association à l'origine du Téléthon fête cette année ses soixante ans d'existence.

3637

C'est le numéro de téléphone à appeler pour faire un don au Téléthon.

Pour donner sur Internet, une seule adresse : www.afm-telethon.fr



LE TÉLÉTHON EN QUELQUES DATES

1958 : Création de l'Association des Myopathiques de France par une poignée de parents révoltés contre l'impuissance de la médecine et de la science face aux maladies neuromusculaires qui touchent leurs enfants. Leur objectif : impulser des travaux de recherche et trouver des médecins capables de diagnostiquer et prendre en charge les malades.

1976 : L'association est reconnue d'utilité publique par l'État.

1986 : Identification du gène responsable de la myopathie de Duchenne, la plus fréquente des maladies neuromusculaires de l'enfant. Une découverte majeure qui pousse l'association à faire de la recherche génétique l'un des fers de lance de son action.

1987 : Antenne 2 adapte le Téléthon en France, un marathon télévisuel qui existe aux Etats-Unis depuis 1966. Il est parrainé par l'acteur Jerry Lewis et permet de collecter 181 millions de francs (27,6 millions d'euros), soit trois fois plus que le montant espéré.

1992 : Création du Généthon qui permet à l'AFM-Téléthon de prendre les rênes de la recherche. Le laboratoire publie entre 1992 et 1996 les premières cartes du génome humain. Ces cartes sont le point de départ du décryptage du génome humain qui s'achève en 2003.

1996 : L'AFM-Téléthon crée à la Pitié-Salpêtrière, l'Institut de Myologie, centre d'expertise international pour la recherche, les soins et l'enseignement sur le muscle et ses maladies.

2000 : Première utilisation avec succès de la thérapie génique pour traiter les premiers bébés-bulles.

2010 : Premiers traitements par médicaments de thérapie génique.

2011 : Création de l'Institut des biothérapies des maladies rares qui réunit 600 experts des thérapies innovantes, une révolution médicale pour les maladies rares qui bénéficie aussi aux maladies fréquentes.

2015 : Nouvelle victoire de la thérapie génique qui se rapproche de la finalisation d'un médicament...

2018 : Grâce au don lors du précédent Téléthon, 34 millions d'euros ont été consacrés à l'aide des malades, 59,3 millions d'euros ont été consacrés à la recherche et 250 programmes et jeunes chercheurs ont été financés...

Banque alimentaire



Prélude au vaste élan de solidarité qu'est le Téléthon, la grande collecte nationale organisée par la Banque Alimentaire se déroule les 30 novembre et 1^{er} décembre dans plus de 130 magasins dont la galerie du centre commercial Carrefour de Saint-Egrève. "Dans un contexte de forte augmentation de la précarité, les produits offerts par les consommateurs aux

Banques Alimentaires durant ces deux jours sont donc plus que jamais nécessaires à notre action d'aide alimentaire. Nous attendons donc beaucoup de cette mobilisation qui a permis l'an passé, grâce à l'action de 3 000 bénévoles sur notre département, de récolter 200 tonnes de denrées, soit 4 millions de repas", expliquent les organisateurs de l'événement.

CONSEIL MUNICIPAL :

Michel Telmon quitte son poste de conseiller municipal et est remplacé par Patrick Bertrand (photo).



PRATIQUE

Retrouvez le détail des délibérations des conseils municipaux sur www.saint-egreve.fr.

► **Le prochain conseil municipal** a lieu le mercredi 28 novembre 2018, à 19h à l'Hôtel de Ville.

Toutes les séances du conseil municipal sont publiques.

► **Pour s'informer**

Le conseil municipal se réunit une dizaine de fois par an et ses séances ont lieu (sauf exception) les mercredis. Les comptes-rendus succincts ainsi que les délibérations sont consultables sur saint-egreve.fr, rubrique "Mairie" ou sur demande à l'Hôtel de Ville.

► **Expression politique**

Conformément à la loi 2002-276 du 27 février 2002 relative à la "Dé démocratie de proximité", les quatre groupes politiques représentés au sein du conseil municipal disposent d'un droit d'expression dans le bulletin municipal. Cette rubrique d'expression politique est ainsi consultable chaque mois dans le "Journal de Saint-Egrève". Celui-ci est distribué dans les boîtes aux lettres des habitants mais peut être également lu et téléchargé sur saint-egreve.fr. Par ailleurs, les groupes politiques disposent également d'un espace d'expression politique sur saint-egreve.fr, rubrique "Mairie".